

## NOTE AUX RÉDACTIONS

Paris, le 8 novembre 2022

**Déplacement de Mme Isabelle LONVIS-ROME, ministre déléguée auprès de la Première ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances**

### **À Bobigny | Jeudi 10 novembre 2022**

**Isabelle LONVIS-ROME, ministre déléguée auprès de la Première ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, se rendra aux 20 ans de l'Observatoire des violences de Seine-Saint-Denis, jeudi 10 novembre à Bobigny.**

Structure essentielle et historique de la lutte contre les violences faites aux femmes, l'Observatoire des violences de Seine-Saint-Denis, porté par Ernestine Ronai, propose une structure-modèle ainsi qu'un véritable laboratoire d'expérimentation et d'innovation d'outils et de dispositifs.

L'efficacité de ces dispositifs est permise grâce à une démarche collective et partenariale, réunissant l'ensemble des professionnels agissant lors du parcours de la victime (forces de l'ordre, magistrats, avocats, soignants, associations).

Cette dynamique d'expérimentation territorialisée permet à l'Observatoire des violences de Seine-Saint-Denis d'identifier les besoins spécifiques d'une femme victime de violences, à chaque étape de son parcours, afin d'offrir une démarche globale et d'apporter les solutions adaptées.

### **Programme :**

- 09h30**                    **Arrivée de Mme la ministre à la maison de la culture de Seine-Saint-Denis**  
*9, Boulevard Lénine – 93000 Bobigny*  
*Toute presse accréditée*
  
- 09h35**                    **Discours d'ouverture de M. Stéphane TROUSSEL, président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis**  
*Toute presse accréditée*
  
- 09h50**                    **Discours de Mme la ministre Isabelle LONVIS-ROME**  
*Toute presse accréditée*



MINISTÈRE  
CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ  
ENTRE LES FEMMES  
ET LES HOMMES,  
DE LA DIVERSITÉ ET DE  
L'ÉGALITÉ DES CHANCES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Merci de bien vouloir vous accréditer à l'adresse suivante :

[Pref-communication@seine-saint-denis.gouv.fr](mailto:Pref-communication@seine-saint-denis.gouv.fr)